

Protocole sanitaire pour le déroulement des épreuves physiques et sportives

Chaque candidat devra se rendre sur le lieu des épreuves avec le matériel sanitaire indiqué. Il est fait appel au sens des responsabilités individuelles de chacun.

Tout candidat se présentant à ce concours s'engage à respecter ces consignes

Toute personne ayant de la fièvre et/ou de la toux/une difficulté respiratoire/à parler ou à avaler/perte de goût et de l'odorat est susceptible d'être atteinte de la covid-19. En cas de signes évocateurs de covid 19, il est demandé aux candidats de ne pas venir.

Ces épreuves sportives sont réalisées en intérieur et sans masque d'où un protocole strict.

Rappel: les vestiaires sont strictement interdits du fait du contexte sanitaire: les candidats doivent **obligatoirement se présenter en tenue de sport** (seules les chaussures peuvent être changées): tout candidat surpris en train de se changer dans l'enceinte intérieure du bâtiment pourra faire l'objet d'une sanction pour manquement au protocole sanitaire. De même, aucun espace d'échauffement n'est prévu.

1) Arrivée au Centre d'épreuve

- Il est demandé aux candidats de se présenter à l'heure de convocation indiquée sur leur convocation (ne pas venir avant cet horaire),
- Les candidats doivent prévoir 3 masques (dit de catégorie 1 ou chirurgical (les masques dits « fait maison » sont interdits)) (dont 1 masque pour l'épreuve de Luc Léger et 1 masque pour l'épreuve des ateliers : il sera demandé aux candidats de changer de masque entre les 2 épreuves) + 1 sac plastique pour y mettre leurs déchets (masques et mouchoirs usagés...) + 1 flacon de gel hydro alcoolique + 1 stylo BIC. Au moment de franchir l'entrée du site, les candidats doivent porter leur masque et procéder à un nettoyage de leurs mains à l'aide d'une solution hydro-alcoolique.
- Lors du contrôle d'identité, les candidats doivent présenter aux organisateurs leur pièce d'identité et leur convocation en les posant sur la table prévue à cet effet (sans contact). L'émargement est fait <u>avec le stylo du candidat, après désinfection des</u> mains.
- Tout déplacement dans les locaux doit se faire, masque sur le visage, en respectant la distance d'un mètre minimum entre les candidats.
- Les tables, chaises et poignées de porte seront désinfectées régulièrement au cours des journées.
- Sanitaires: Les candidats doivent respecter les consignes habituelles de lavage des mains (avant et après utilisation des sanitaires). Les sanitaires sont nettoyés tous les jours.
- Les affaires personnelles des candidats (sac...) devront suivre les candidats dans les salles et être posées au sol pendant les épreuves

2) Déroulement de la première épreuve : le Luc Léger

- Cette épreuve se déroule dans une salle de sport découpée en couloirs : le nombre de couloirs est minimisé et une distance d'au moins 2 mètres entre les candidats est assurée. Chaque candidat doit être vigilant à rester dans son couloir.

- A l'appel de leur groupe, les candidats se présentent dans leur couloir avec leur masque au visage : ils ne peuvent le retirer (et le poser au sol) qu'au moment du démarrage de l'épreuve. Une fois leur épreuve terminée, ils doivent immédiatement remettre leur masque.
- Les candidats sont ensuite invités à signer leur performance auprès des évaluateurs dédiés à leur couloir, soit en utilisant leur stylo personnel soit en utilisant un stylo mis à leur disposition (mais en prenant le soin de se désinfecter les mains avant et après usage de ce stylo avec du gel hydro alcoolique mis à leur disposition).
- Les candidats doivent ensuite quitter immédiatement le bâtiment (en utilisant les accès de sortie) et attendre à l'extérieur l'heure de leur 2^{ème} convocation.

Il est demandé aux candidats de changer leur masque entre ces 2 épreuves : le masque usagé doit être jeté dans un sac plastique prévu par les candidats (ne pas les jeter par terre ni les mettre dans une poubelle grand public extérieure non prévue à cet effet).

3) Déroulement de la 2ème épreuve : les ateliers (souplesse, gainage, traction, killy)

- Cette épreuve se déroule dans une salle de sport découpée en ateliers : le nombre d'ateliers est minimisé afin d'assurer une distance sanitaire entre les candidats.
- A l'appel de leur groupe, les candidats se présentent à leur atelier avec leur masque au visage : ils ne pourront le retirer (et le poser au sol) qu'au moment du démarrage de l'épreuve. Une fois leur épreuve terminée, ils doivent immédiatement remettre leur masque.
- Les candidats sont ensuite invités à signer leur performance auprès des évaluateurs, soit en utilisant leur stylo personnel soit en utilisant un stylo mis à leur disposition (mais en prenant le soin de se désinfecter les mains avant et après usage de ce stylo avec du gel hydro alcoolique mis à leur disposition).
- Avant de passer à l'atelier suivant, les candidats doivent procéder à la désinfection du matériel qu'ils ont utilisé (agrès, tapis, surface de sol...) : du spray désinfectant, de l'essuie tout, du gel hydro alcoolique et sacs poubelles sont mis à leur disposition.
- Entre 2 ateliers, les candidats disposent de 5 minutes de pause : une chaise est mise à leur disposition. Pendant ce temps de pause, les candidats doivent porter leur masque. Ils doivent désinfecter la chaise avec de passer à l'atelier suivant.
- à la fin des 4 ateliers, les candidats doivent quitter immédiatement le bâtiment (en utilisant les accès de sortie).



Le non-respect avéré par un candidat des consignes sanitaires, dûment constaté par un membre de la commission de litige ou un membre du personnel de l'autorité organisatrice du concours pourra entraîner l'exclusion du candidat de l'épreuve concernée par le président de jury



